

# Masseurs-kinésithérapeutes



© 2014 Les Echos Publishing

Une étude de la DREES vient de paraître sur les métiers de la rééducation, qui couvre 7 professions différentes : masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste et diététicien.

En 2013, ils étaient près de 140 000 en France, tous métiers confondus. Un chiffre en hausse dû non seulement à un plus grand nombre d'inscrits dans les formations, mais aussi aux praticiens étrangers de plus en plus nombreux à s'installer en France. Il faut dire que les besoins en France, avec une population vieillissante, sont également en augmentation. Les soins de kinésithérapie, les soins infirmiers et les médicaments sont ainsi devenus l'un des principaux postes de dépenses de soins de ville chez les personnes âgées dépendantes.

L'étude nous apprend que ces professions sont en majorité exercées par des jeunes et des femmes. Le mode d'exercice est varié, mais les masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes préfèrent la pratique libérale. Enfin, ces professionnels sont inégalement répartis sur le territoire, les départements de bord de mer ou du sud de la Loire étant les plus favorisés.

© 2014 Les Echos Publishing